

N°21-10-080

L'an deux mil vingt et un, le jeudi 7 octobre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY (reçoit pouvoir d'O. OBERT), Président, suite à la convocation en date du 29 septembre 2021.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; POULAIN P. ; COCQUEREL M. ; DELRUE J. (reçoit pouvoir de G. COLIN) ; WESTENHOEFFER V. (reçoit pouvoir de ML BERQUEZ) ; LEROY M. ; LEROY I. ; ROLLAND P. ; MERLO S.

Messieurs PRUVOST M. ; PRUVOST J.P. (reçoit pouvoir de JM ALLOUCHERY) ; LECAILLE S. ; DENECQUE J.F. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; DOMMANGET A. ; LAVOGEZ S. ; POURCHEL L. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de P. CAUX) ; CROQUELOIS J.M. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; PRINGAULT G. ; MONBAILLY V. ; WILQUIN G. ; BRUSSELLE D. (reçoit pouvoir de JC COYOT) ; CORDIER A. (reçoit pouvoir de F. FAUVIAUX) ; AMMEUX C. ; WACQUET P. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; MERLO O. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir de S. FOUACHE-DELBECQ) ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Mesdames COFFIN H. ; BERQUEZ M.L. (donne pouvoir à V. WESTENHOEFFER) ; FOUACHE-DELBECQ S. (donne pouvoir à J. DELANNOY)

Messieurs ALLOUCHERY J.M. (donne pouvoir à JP PRUVOST) ; CAUX P. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; OBERT O. (donne pouvoir à C. LEROY) ; FAUVIAUX F. (donne pouvoir à A. CORDIER) ; COLIN G. (donne pouvoir à J. DELRUE) ; COYOT J.C. (donne pouvoir à D. BRUSSELLE) ; BACQUET J.

Absents :

Madame TAVERNE M.H.

Monsieur Cédric AMMEUX est élu secrétaire.

OBJET : SAISON CULTURELLE – AIDE A LA CREATION D'UN SPECTACLE EN 2022 (REPORT DE 2021)

Rapporteur : Joëlle DELRUE

La résidence d'artiste de 2021 intitulée « Le noN-Shop(ART) » d'une durée d'un mois à la Maison du Papier à Esquerdes avec exposition grand public et séances d'animations auprès du public, n'a pu se tenir en 2021 pour cause de passe sanitaire COVID et sera reportée fin 2022. Il est proposé que ce budget soit reporté de la même façon ainsi que la subvention obtenue du Département.

Pour 2022, il est ainsi proposé une résidence d'aide à la création d'un spectacle de la compagnie lilloise « Bonnes Intentions » pour un accueil en résidence de 7 à 15 jours pour l'écriture du spectacle «Le Cycle de la vie». Spectacle très jeune public à destination des 3 mois –3 ans. Il s'agit d'une résidence de travail pour la mise en place du spectacle : création, écriture, répétitions...

Une présentation du spectacle créé sera effectuée aux scolaires, ainsi que la mise en place d'ateliers de médiation autour du processus de création d'un spectacle pour les classes de primaire du territoire. Le déplacement en bus sera pris en charge par la CCPL.

En 2023, le spectacle sera présenté au grand public sur 4 représentations dans le cadre de la saison culturelle 2023

Il est donc proposé le budget 2022 suivant pour la résidence d'artiste « Le cycle de la vie » :

Budget prévisionnel 2022	
Prestations	3 165,00 €
Hébergements/repas	400,00 €
Transport des enfants	720,00 €
SACEM/SACD	0,00 €
TOTAL	4 285,00 €
Subvention Département	1 782,50 €
Sous-Total	2 502,50 €
DEPENSES CCPL	2 502,50 €

Le conseil départemental sera sollicité pour un financement à hauteur de 50 %.

Il est proposé de valider la mise en place de cette création de spectacle en 2022, de reporter celle de 2021 et d'autoriser le Président à solliciter le financement du Département pour 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

- **VALIDE** la mise en place de cette création de spectacle en 2022
- **AUTORISE** le Président à signer tout document permettant la mise en place de cette action,
- **AUTORISE** le Président à déposer toute demande de financement sur le sujet notamment auprès du Conseil Départemental

Pour extrait conforme.

Le Président,

